

FICHE D'EVALUATION

titre: Castle of Blood origine: USA (?)
réalisation: Anthony Dawson scénario: J. G. ... G. Wilson
interprètes: Barbara Steele
références:
: Ontario New York France Angleterre
Italie Allemagne TEXAS: A: NY
: CCRT NLOD DOCIP CCC OCNTD
UFOLEIS MFB GS

RECOMMANDATIONS: CLASSIFICATION (14) VISA GENERAL REFUS

(I) Genre et thème du film; (II) Motifs de recommandations.

I Horreur - Un jeune journaliste anglais, venu interviewer F.A. Poe en visite à Londres, paie avec un ~~coût~~ compte aussi précis, qu'il n'a pas peur de passer une nuit dans un château hanté. Sur place, il fait connaissance avec le monde horrifiant des morts vivants. L'annonciateur d'une femme morte vivante lui sauve la vie en lui permettant de s'échapper.

II Le film répond aux règles du genre, est honnêtement fait, et ne pose aucun problème au point de vue de la censure.

Conclusion:

Visa pour un film d'horreur.

Signé: [Signature]

Note:

CASTLE OF BLOOD
Titre au dossier
distributeur
date de l'examen
classification
24-9-64
(14)

+

BUREAU DE CENSURE DU CINEMA (QUEBEC): FICHE D'EXAMEN

première instance
 procédure d'appel
 version modifiée
 permis d'enfants
 film-annonce
 35mm 16mm 70mm

CASTLE OF BLOOD
 (danza macabra) (terrore)
 (danse macabre)

langue française anglaise autre _____ sous-titres _____
 NATIONALITE ET ANNEE: Italie 68
 REALISATEUR: Anthony Dawson (pseud. de Antonio Margheriti)
 INTERPRETES: G Rivière B Steele M Robson

met
 tra
 g
 e
 dis: _____
 doc: 83 min: ocntd
 vér: _____

amis du film: _____ cinémat. fr: _____ saison: nil
 cahiers du cinéma: no 166-7 pl33 films & f: _____ sight & s: _____
 c c r t: 65 (315-5630) m f b: _____ telerama: _____
 cinéma: _____ positif: _____ variety: _____
 prod. italienne: 66 p58

ALL. FED	FRANCE 13 ans 28307	G.B. nil	ITALIE	ONT.	SUEDE	TEXAS A-MY			
DOCIP	CCRT 5	MFB	CCC Escluso 1965-II	NCO	OCNTD A	GR. SH.			

IDENTIFICATION: LD ND AG FM PS JT PT PRESIDENT
 REPERAGE: LD ND AG FM PS JT PT DU JURY: Prés. du jury: ND
 VISIONNEMENT: LD ND AG FM PS JT PT DATE: 13.5.66

RAPPORT INDIVIDUEL () INTERPRETE () OFFICIEL (): 7 () 14 () 18 ANS () REFUS ()

date d'examen
 distributeur
 titre à l'enregistrement

C'est un film d'horreur classique que le jury a réperé pour s'assurer que la classification d'aujourd'hui serait la même que celle qu'on a déjà faite en 1964.

Comme il n'y a aucune raison de modifier cette classification, le permis pour enfants est refusé.

Il y a lieu de noter que c'est le troisième film dans une semaine présenté par cette compagnie pour avoir le permis pour enfants qu'on a refusé. Les autres - "Hold-up à la Milanaise" et "Un roi sans divertissement".

Marva Dick
 signature

International
 Castle of Blood
 13.5.66

N.B. Le rapport examine le thème, le traitement et formule une conclusion.

N° du film : 205327

Version : 1

2002-11-26

Entente/contrat :

Castle of Blood (DVD)

GENRE : Drame d'épouvante

RÉSUMÉ :

Sceptique lorsque Edgar Allan Poe lui dit que toutes ses histoires sont basées sur des expériences réelles, un journaliste accepte le défi qui lui est proposé : il ne passera pas la nuit seul dans le château d'un comte, ami de l'écrivain. Comme de fait, le journaliste se retrouve en compagnie de quatre personnes... mortes et condamnées à revivre leurs derniers moments le jour d'anniversaire de leur décès.

MOTIFS :

Cette coproduction France/Italie comporte quelques brèves scènes de personnes poignardées ou étranglées. Compte tenu de l'année de production du film (1964) et du procédé utilisé (noir et blanc), le jury estime que ces quelques scènes ne pourraient perturber qu'un très jeune auditoire; d'où l'indication pertinente accolée au visa tous publics.

CLASSEMENT : Visa général

INDICATION (S) : Déconseillé aux jeunes enfants

4 décembre 2002

Janick Belleau
Présidente du jury d'examen